

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange  
Nom du produit. : Pinkeeper  
Code du produit : 294006020  
Groupe de produits : Produit commercial

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Spec. d'usage industriel/professionnel : Industriel.  
Réservé à un usage professionnel.

#### 1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

QubicaAMF Worldwide, LLC.  
8100 AMF Drive  
Mechanicsville, Virginia 23111  
U.S.A.  
+1-804-569-1000

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Num. d'appel d'urgence : INFOTRAC @: +1 (800) 535-5053  
En dehors de Etats-Unis à frais virés: +1 (352) 323-3500 24hr/day 7 jours / semaine

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Skin Irrit. 2 H315  
Eye Dam. 1 H318  
Aquatic Chronic 3 H412

Texte complet des phrases H: voir section 16

#### Classification selon les directives 67/546/CEE ou 1999/45/CE

Xi; R36/38

Texte complet des phrases R: voir section 16

#### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Provoque une sévère irritation des yeux. Provoque une irritation cutanée.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CL P]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS05

Mention d'avertissement (CLP) : Danger  
Composants dangereux : Disodium metasilicate  
Mentions de danger (CLP) : H315 - Provoque une irritation cutanée  
H318 - Provoque des lésions oculaires graves  
H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme  
Conseils de prudence (CLP) : P264 - Se laver soigneusement après manipulation  
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement  
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage  
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon  
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau

# Pinkeeper

## Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 453/2010

pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer  
P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin  
P332+P313 - En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin  
P501 - Éliminer le contenu/réceptacle dans ..

### 2.3. Autres dangers

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT de la directive REACH annexe XIII.

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB de la directive REACH annexe XIII.

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Non applicable

### 3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon la directive 67/548/CEE	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Nonylphenol, ethoxylated	(n°CAS) 9016-45-9 (Numéro CE) 500-024-6	1 - 5	Xi; R36/38 R52/53	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 Aquatic Chronic 2, H411
Disodium metasilicate	(n°CAS) 6834-92-0 (Numéro CE) 229-912-9 (Numéro index) 014-010-00-8	1 - 4	C; R34 Xi; R37	Skin Corr. 1B, H314 STOT SE 3, H335
Pine oil	n°CAS) 8002-09-3	0.05 - 0.1	Xi; R36/38 R10	Flam. Liq. 3, H226 Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319
Water	(n°CAS) 7732-18-5 (Numéro CE) 231-791-2	90.9 - 97.9	Non classé	Non classé

Textes des phrases R-,H- et EUH: voir section 16.

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins général : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
- Premiers soins après inhalation : S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
- Premiers soins après contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau et au savon. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.
- Premiers soins après contact oculaire : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Consulter d'urgence un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions après contact avec la peau : Provoque une irritation cutanée.

Symptômes/lésions après contact oculaire : Provoque des lésions oculaires graves.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Tous les traitements devraient être basés sur les signes observés et symptômes de détresse chez le patient..

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Agents d'extinction appropriés : Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Pulvérisation d'eau. Sable.

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Éviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. Porter un appareil respiratoire autonome. Porter des vêtements résistant au feu/aux flammes/ignifuges. EN469.

# Pinkeeper

## Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 453/2010

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

##### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

##### 6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité. Utilisez des gants en Néoprène ou en caoutchouc.

Procédures d'urgence : Aérer la zone.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public. Éviter le rejet dans l'environnement.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées. Recueillir le produit répandu.

#### 6.4. Référence à d'autres sections

Section 7: la manipulation.

Section 8: équipement de protection individuelle.

Section 13: Informations concernant l'élimination

### SECTION 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains immédiatement après chaque manipulation du produit, et systématiquement avant de quitter l'atelier.

#### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart des : Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.

Matériaux incompatibles : Acides forts.

Stockage en commun : Tenir à l'écart des matériaux incompatibles

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Nettoyant.

### SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés : Éviter les éclaboussures. Évitez de créer des brouillards ou d'aérosols. Une ventilation par extraction locale ou une ventilation générale de la pièce sont normalement requises.

Équipement de protection individuelle : Éviter toute exposition inutile.

Protection des mains : Porter des gants de protection. néoprène/caoutchouc naturel. EN 374.

Protection oculaire : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.

Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié.

Autres informations : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

### SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide

Apparence : Liquide incolore.

Couleur : Incolore.

Odeur : odeur de pétrole.

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

pH : 11

Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) : Aucune donnée disponible

Point de fusion : Aucune donnée disponible

Point de congélation : Aucune donnée disponible

# Pinkeeper

## Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 453/2010

Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Inflammable.
Pression de la vapeur	: < 1 mm Hg
Densité relative de la vapeur à 20 °C	: > 1
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Densité	: 0.994 kg/l
Solubilité	: insoluble dans l'eau.
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Log Kow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Le produit n'est pas explosif.
Propriétés comburantes	: Pas propriétés oxydantes.
Limites explosives	: Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres informations

Teneur en COV : 0 %

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.2. Stabilité chimique

Stable à température ambiante et dans les conditions normales d'emploi.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue.

### 10.4. Conditions à éviter

Rayons directs du soleil. Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses.

### 10.5. Matières incompatibles

Acides forts.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Chauffé jusqu'au point de décomposition, libère des fumées toxiques. Carbon oxides.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

#### Nonylphenol, ethoxylated (9016-45-9)

DL50 orale rat	4290 mg/kg souris
----------------	-------------------

ATE (par voie orale)	4290 mg/kg
----------------------	------------

#### Disodium metasilicate (6834-92-0)

DL50 orale rat	1250 ml/kg
----------------	------------

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque des lésions oculaires graves.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Cancérogénicité	: Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité pour la reproduction	: Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

# Pinkeeper

## Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 453/2010

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Danger par aspiration	: Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

### SECTION 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Ecologie - eau : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Nonylphenol, ethoxylated (9016-45-9)	
CE50 Daphnia 1	1.821 mg/l

  

Disodium metasilicate (6834-92-0)	
CL50 poissons 1	2320 mg/l Gambusia affinis
CE50 Daphnia 1	1700 mg/l
CL50 poissons 2	210 mg/l Brachydanio rerio

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pinkeeper	
Persistance et dégradabilité	Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.

Nonylphenol, ethoxylated (9016-45-9)	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pinkeeper	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.

Nonylphenol, ethoxylated (9016-45-9)	
Log Pow	3.7 estimé
Potentiel de bioaccumulation	Pas de bioaccumulation.

Disodium metasilicate (6834-92-0)	
Potentiel de bioaccumulation	Pas de bioaccumulation.

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pinkeeper	
Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT de la directive REACH annexe XIII.	
Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB de la directive REACH annexe XIII.	

#### 12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes	: Les produits pétroliers sont nocives pour les oiseaux et mammifères marins en raison de la destruction des propriétés isolantes de leur fourrure et de plumes. Forme un film d'huile sur la surface de l'eau qui peuvent nuire aux organismes aquatiques.
Autres informations	: Eviter le rejet dans l'environnement.

### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des eaux	: Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Ecologie - déchets	: Eviter le rejet dans l'environnement.
code EURL	: Pour l'élimination au sein de la CE, le code approprié selon le catalogue européen des déchets (EWC) doit être utilisé.

### SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / ADN / IMDG / ICAO / IATA

#### 14.1. Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

#### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

# Pinkeeper

## Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 453/2010

### 14.4. Groupe d'emballage

Non applicable

### 14.5. Risques environnementaux

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### 14.6.1. Transport par voie terrestre

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 14.6.2. Transport maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 14.6.3. Transport aérien

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations EU

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient pas de substance candidate REACH

Teneur en COV : 0 %

Autres informations, restrictions et dispositions légales : Annexe XVII n'est pas applicable pour tous les constituants sous l'utilisation définie..  
Ne contient pas de substances REACH Annexe XIV.

#### 15.1.2. Directives nationales

Les substances présentes dans le mélange figurent dans les listes d'inventaires nationaux

Component	EU - EINECS	Canada DSL	US - TSCA
Nonylphenol, ethoxylated	(EC no) 500-024-6	inclus	inclus
Disodium metasilicate	(EC no) 229-912-9	inclus	inclus
Pine oil		inclus	inclus
Water	(EC no) 231-791-2	inclus	inclus

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 16: Autres informations

Indications de changement:

Révisé à 16 section format SGH. Section 2: Risques; Section 3: Composition, Sections 11 et 12: les données supplémentaires.

Data sources : REGULATION (EC) No 1272/2008 OF THE EUROPEAN PARLIAMENT AND OF THE COUNCIL of 16 December 2008 on classification, labelling and packaging of substances and mixtures, amending and repealing Directives 67/548/EEC and 1999/45/EC, and amending Regulation (EC) No 1907/2006.  
ESIS (European chemical Substances Information System); accessed at: <http://esis.jrc.ec.europa.eu/index.php?PGM=cla>  
Chemical Book; Accessed at <http://www.chemicalbook.com>  
European Chemicals Agency (ECHA) C&L Inventory database. Accessed at <http://echa.europa.eu/web/guest/information-on-chemicals/cl-inventory-database>  
European Chemicals Agency (ECHA) Registered Substances list. Accessed at <http://echa.europa.eu/>  
European Standards: Personal Protective Equipment; accessed at: [http://ec.europa.eu/enterprise/policies/european-standards/harmonised-standards/personal-protective-equipment/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/enterprise/policies/european-standards/harmonised-standards/personal-protective-equipment/index_en.htm)  
Kristen Forsberg and S.Z. Mansdorf, "Quick Selection Guide to Chemical Protective Clothing", Fifth Edition.

# Pinkeeper

## Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 453/2010

Abbreviations and acronyms : ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists  
ATE: Acute Toxicity Estimate.  
CAS (Chemical Abstracts Service) number. GHS: Globally Harmonized System (of Classification and Labeling of Chemicals ).  
LD50: Lethal Dose for 50% of the test population.  
OSHA: Occupational Safety & Health Administration.  
PBT: Persistent, Bioaccumulative, Toxic .  
TSCA: Toxic Substances Control Act.  
TWA: Time Weighted Average.

Sources de données : RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'

Autres informations : Aucun(e).

### Textes des phrases R-,H- et EUH:

Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique catégorie 2
Aquatic Chronic 3	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique catégorie 3
Eye Dam. 1	Graves dommages et / ou irritations oculaires Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Graves dommages et / ou irritations oculaires Catégorie 2
Skin Corr. 1B	corrosion et irritation de la peau Catégorie 1B
Skin Irrit. 2	corrosion et irritation de la peau Catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique d'organes cibles (exposition unique) Catégorie 3
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
H315	Provoque une irritation cutanée
H318	Provoque des lésions oculaires graves
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H335	Peut irriter les voies respiratoires
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
R34	Provoque des brûlures.
R36/38	Irritant pour les yeux et la peau.
R37	Irritant pour les voies respiratoires.
R52/53	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
C	Corrosif
Xi	Irritant

FDS UE (Annexe II REACH)

**SDS Prepared by:** The Redstone Group, LLC  
6397 Emerald Pkwy.  
Suite 200  
Dublin, OH 43016  
T 614-923-7472  
[www.redstonegrp.com](http://www.redstonegrp.com)

*Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.*